Business

La Canut étend son catalogue au cloud et à l'hébergement

le 13 Mars 2026

À gauche, Vincent Deleau, DG de la Canut, à droite, Sébastien Déon, vice président de la centrale d'achat.

La centrale d'achat informatique lyonnaise ouvre sa feuille de route pour les marchés publics à de nouveaux secteurs avec son nouvel accord-cadre sur le cloud et l'hébergement et un catalogue de solutions qui respectent les bonnes pratiques en matière de sécurité.

Publicité

Dans le cadre de sa stratégie de souveraineté numérique, la Canut (Centrale d'achat du numérique et des télécoms) met en place un nouvel accord-cadre qui comprend des solutions d'infrastructure et d'hébergement dans un cadre sécurisé. Alors que le secteur public fait face à des cyberattaques de plus en plus fréquentes, la Canut souhaite proposer un catalogue d'hébergements souverains et sécurisés avec un modèle tarifaire avantageux, quelle que soit la taille de la collectivité.

Soutien aux acteurs locaux

L'accord-cadre se décline en 22 lots concernant la fourniture, l'intégration et l'exploitation d'infrastructures d'hébergement, ainsi que des services associés, pour répondre à tous les besoins des collectivités. Afin de fournir ces services d'hébergement en fonction de la localisation de ces dernières, la centrale d'achat a également attribué 19 lots régionaux. L'allotissement a été conçu pour, par exemple, fournir un accès intégral au catalogue d'OVH, y compris, dans le cadre d'un lot régionalisé, à OPCP (On prem cloud platform), une offre qui comprend le déploiement, l'automatisation et la maintenance d'environnements cloud on premise via un hébergement des infrastructures dans un datacenter local. L'accord-cadre privilégie ainsi des fournisseurs d'hébergement français ou européens, sur lesquels l'acquéreur a un contrôle direct, avec des datacenters de proximité. Le marché visé englobera également toutes sortes de services, allant des services managés au PaaS ou au IaaS.

« Notre objectif premier est que ce marché public "cloud et hébergement" ne soit pas accaparé par de grands industriels américains, mais au contraire destiné à des hébergeurs qui nous garantissent des données stockées dans un cadre SecNumCloud ou un hébergement non soumis à des règles d'extraterritorialité », commente Vincent Deleau, directeur général de la Canut. « C'est une proposition qui se démarque par son orientation souveraine, un critère qui représente la principale exigence du cahier des charges de l'accord-cadre pour les candidats souhaitant y participer. »

L'IA as a service

Le lot 1, national, a été attribué à des infrastructures certifiées SecNumCloud et HDS (hébergeur de données de santé) de Cheops Technology et Cloud Temple et est assorti d'une offre de LLM as a service. Une IA de confiance « qui va aider à augmenter le niveau de productivité des collectivités par l'utilisation d'agents qui se basent sur des données situées dans des datacenters privés », commente Christophe Lombard, président de la Canut. « C'est aussi une façon de faire monter l'hébergement de données de la sphère publique vers des offres au plus haut niveau de maturité en matière de sécurité », ajoute celui qui est aussi directeur de la transformation numérique et de la relation citoyenne du département des Hautes Alpes. Parmi les bénéficiaires des autres lots déjà attribués, on compte Alpilink et Free Pro pour la zone Auvergne-Rhône-Alpes Est ou Asten Group pour la région Bretagne. La centrale d'achat aura désigné d'ici au mois de mai les titulaires de l'ensemble des lots du marché "cloud et hébergement", qui est ouvert jusqu'au 17 avril.

Publicité

La Canut a également lancé, il y a un an, un marché public dédié à l'IA pour la rendre accessible à tous. Contrairement au marché '"cloud et hébergement", celui-ci est centré sur des prestations de formation et d'acculturation, pour accompagner des PoC de cas d'usage. Pour Christophe Lombard, en matière d'IA, il est effectivement important de cartographier ces derniers avant de déployer, pour démontrer leur efficacité et obtenir un retour sur investissement, et de se former à l'IA, comme à n'importe quel autre outil avant de l'utiliser.

Article rédigé par

Hanna Elgodjam, Journaliste